

1°) Fonction Formation

Objectifs et enjeux

- Améliorer l'éducation à la gestion des risques en milieu scolaire, de l'Ecole maternelle à l'Université en impliquant chaque acteur de la communauté éducative.
- Couvrir les besoins en ingénierie pédagogique pour l'éducation à la gestion des risques des jeunes en situation d'apprentissage professionnel et des adultes en formation continue ou en réinsertion dans les entreprises et les collectivités.
- Porter un regard particulier sur la situation des personnes handicapées face à la gestion des risques.

Présentation de la fonction

-Description et résultats attendus

-En amont de l'Ecole:

- former à la gestion des risques les cadres éducatifs et ceux des entreprises et des collectivités,
- former les formateurs des maîtres pour qu'ils assurent la formation initiale et continue des enseignants des écoles, collèges, lycées et centres d'apprentissages à l'éducation de la gestion des risques,
- intervenir dans la formation des auxiliaires de vie scolaire qui ont la charge de l'accompagnement des handicapés dans les établissements scolaires.

-Dans les établissements scolaires:

- insérer la notion de "gestion des risques" au sens large dans les projets éducatifs et dans les progressions pédagogiques des enseignants,
- mettre de la cohérence dans la multiplicité et la diversité des actions intégrant le risque dans leurs démarches,
- coordonner les recherches en sciences humaines (sociologie, psychologie, géographie, climatologie...), en sciences de la vie et de la terre (biologie humaine, sismologie, volcanologie...), en sciences de la santé (hygiène, épidémiologie, génétique, psychothérapie...) avec la formation à la gestion des risques sur le terrain scolaire.

-Dans les entreprises et les collectivités:

- couvrir les besoins en formation initiale et continue des correspondants relais des entreprises et collectivités.

-Indicateurs d'évaluation:

- accidentologie, causes et effets de l'accident...
- recensement des actions de prévention,
- fréquence des visites des commissions de sécurité,
- recensement des exercices de sécurité,
- déclaration d'accidents du travail (ou en milieu scolaire, ou sur le chemin de l'école, à la MAE ou à toute autre assurance),
- résultats des dispositifs mis en place dans les établissements scolaires qu'il s'agisse des Plans Particuliers de Mise en Sécurité ou des attestations scolaires (Attestation de Formation aux Premiers Secours, Attestation Scolaire de Sécurité Routière, Brevet de Sécurité Routière...).

-Acteurs et partenaires:

-Au sein de l'Education Nationale

- Institutions éducatives: ESEN (Ecole Supérieure de l'Education Nationale), IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), CNED (Centre National d'Enseignement à Distance),
- correspondants sécurité routière des établissements scolaires.

-Partenaires extérieurs

- assurances et mutuelles d'assurances,
- INPS (Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé), INRETS
- services sociaux et de santé dont les services déconcentrés de l'Etat (DRASS),
- services et associations de soins et d'intégration des élèves handicapés,
- Sécurité civile, centres de secours, pompiers, SAMU, CroixRouge...
- Police et Gendarmerie, juges pour enfants...
- Assurance maladie, MGEN, Mutualité Française, Mutuelle Assurance Elèves,
- associations de prévention: Prévention-MAIF, ADOSEN ...
- CRES (Comité Régional d'Education à la Santé),
- CEPR .

-Ressources mobilisables

- chargés de mission "sécurité routière",
- conseillers techniques auprès des recteurs d'Académie
- Plans académiques et départementaux de formation pour les établissements scolaires,
- CESC (Conseils d'Education à la Santé et à la Citoyenneté dans les établissements scolaires)
- "produits" assurances.

Besoins et financements

- un chargé de mission (profil formateur de formateurs)
- locaux:
 - bureaux: 60 m2
 - local de réunions: 25 m2
 - matériel et équipements pédagogiques, informatiques et bureautiques.

Références de textes officiels

- BOEN
 - n°27 du 17-07-97: apprendre à porter secours,
 - n°46 du 11-12-03 : programme quinquennal de prévention et d'éducation,
 - n°40 du 31-10-04 : encart sécurité routière
- Journal Officiel
 - n°190 du 17-08-2004: loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile.
 - n°160 du 12-07-06: décret du 11 juillet relatif au socle commun de connaissances et de compétences et modifiant le code de l'éducation.
 - n°163 du 16-07-06: circulaire du 24 mai 2006 relative à l'éducation à la responsabilité en milieu scolaire: sensibilisation à la prévention des risques, aux missions des services de secours, formation aux premiers secours et enseignement des règles générales de sécurité.

2°) Fonction Documentation

Objectifs

Créer un pôle de référence nationale en matière de ressources documentaires tant pour les publics scolaires que ceux appartenant aux différentes branches professionnelles ou relevant de la vie privée (parents d'élèves par exemple...) :

- réalisation d'une banque de données sur l'éducation à la gestion des différents types de risques,
- édition d'une information de référence sur l'actualité institutionnelle et juridique de ce domaine.

Présentation de la fonction

- Collecte, traitement et mise à disposition d'une documentation spécialisée:** publications, documents multimédias, outils didactiques, thèses, mémoires de stages, sites internet.
- Edition d'un bulletin périodique d'information:** sur supports papier et internet.
- Accueil de publics:** étudiants, chercheurs, personnels en formation, formateurs.
- Traitements de demandes de recherches de documents et de constitution de dossiers documentaires.**

Partenaires

- Etablissements universitaires:** Universités de Poitiers et de La Rochelle et leurs instituts: IRIAF, IUFM, ESIP
- Mutuelles d'Assurances et de Santé:** leurs fondations et associations relais
- Instituts nationaux de recherche en prévention et en éducation.**
- Centre Européen de Prévention des Risques**
- Centre National de Documentation Pédagogique** et ses relais régionaux: CRDP ET CDDP

Besoins et Financements

Besoins:

- locaux: espaces d'accueil et de documentation, bureau
- équipement bureautique et informatique, webmaster
- un emploi de documentaliste

Financements:

- commercialisation de produits didactiques
- subventions d'équipement: Fonds structurels européens, collectivités territoriales, fondations

3°) Fonction Recherche

Objectifs

L'objectif principal de la recherche en éducation à la gestion des risques est de mettre à la disposition des enseignants et formateurs des résultats de recherche fiables leur permettant de mettre au point des procédures éducatives adaptées aux différents types de publics concernés (élèves et adultes):

- par une prise en compte individuelle ou collective de tel ou tel risque,
- en formation initiale ou continue,
- dans les domaines de la vie courante ou dans ceux de la vie professionnelle.

Présentation des différents aspects de la fonction

- **étude prospective des risques "éducables" dans le cadre scolaire** en fonction de l'âge des élèves et des programmes des curriculum d'enseignement,

- **recensement des conditions de mise en oeuvre** d'un enseignement de la gestion des risques: freins institutionnels, blocage des parents ou des cadres éducatifs, des enseignants, etc...

- **identification des recherches dont les résultats ont déjà été validés** et des conditions de généralisation de leur transfert pédagogique,

- **initiation de protocoles de recherches nouvelles** portant sur les déterminants psychologiques et sociologiques de l'évolution des représentations des risques et de la prévoyance chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte ; variables culturelles et variables en fonction du sexe.

Partenaires mobilisables

- Mutuelles d'assurance et d'assurance maladie

MAIF, MACIF...
Mgen, Mutualité française...

- Instituts de recherche

INRP
INRETS
CNRS
INSERM

- Universités et IUFM

Besoins et financements

- Un poste de chargé de mission (pour la mise en perspective des demandes de recherches exprimées par les institutions éducatives ou les mutuelles d'assurance, avec les propositions émanant des organismes de recherche)

- locaux: un bureau
- équipement bureautique
- financement par fonds publics ou privés

